

REGLEMENT DES COURSES – Défi Pierre Percée 2014

Article 1 : ÉPREUVES

L'association Vir'King Raid (club affilié à la Fédération Française de Course d'Orientation F.F.C.O) organise une épreuve sportive appelé « Défi de la Pierre Percée » ouverte à tous, à partir de 8 ans, permettant de découvrir et de concourir dans le domaine du raid multi-sports.

Les défis « Vikings », « Tongs Raid » et « Kids Raid » sont des parcours à réaliser par équipe de 2, où s'enchaînent des épreuves de course à pied, VTT, Bike and Run, course d'orientation, canoë-kayak, tir à l'arc et des épreuves « surprise ».

Distances approximatives : « Vikings » : 50 km, « Tongs Raid » : 30 km, « Kids Raid » : 10 km.

Article 2 : PARTICIPATION

« Vikings » : ouvert aux adultes de tous niveaux et jeunes raiders à partir de 16 ans en duo.

« Tongs Raid » : à partir de 13 ans accompagné d'un adulte, ou à partir de 15 ans en duo.

« Kids Raid » : un jeune à partir de 8 ans accompagné d'un adulte.

Les pratiquants doivent justifier de leur aptitude à nager 25 mètres et s'immerger . Ils s'engagent à respecter le règlement et à autoriser toute exploitation de leur image par les organisateurs.

Article 3 : LIEUX ET HORAIRES

Le rassemblement est fixé au parking de la base de voile du lac de la Dathée (fléchage) à Saint-Manvieu-Bocage.

DEROULEMENT DES COURSES

Samedi 21 juin 2014 : Défis « sportifs »

- « **Tongs Raid** » : 11h à 11h45: accueil des équipes, remise des dossards et contrôle du matériel.
12h : Briefing et départ. A partir de 17h : récompenses. Repas possible sous réservation.
- **Défi «Vikings»** :
 - Les VTT seront à déposer préalablement à un endroit précisé ultérieurement...
 - 9h00 - 10h30 : Accueil, retrait des dossards et contrôle du matériel
 - 11h : Briefing et départ
 - 17h : premiers retours et résultats à la base de voile. Repas offert aux participants.

Dimanche 22 juin 2014 : Défi jeunes « initiation »

- « **Kids Raid** » : Accueil à partir de 12h. Départ à 13h.
Goûter offert aux participants.

Article 4 : INSCRIPTIONS

Inscriptions limitées à 160 équipes (80 Vikings, 40 Tongs, 40 Kids). Date limite d'inscription : 13 juin 2014, aucun engagement le jour même.

Pour s'inscrire, il faut fournir :

- une licence sportive (FFCO ou Raid uniquement) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de raids multi-sports datant de moins d'un an (ou certificat médical ou licence triathlon acceptée). Des modèles sont disponibles sur le site : www.virkingraid.org
- le bulletin d'inscription complété en ligne.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Un droit d'engagement : 25€ par personne pour les Vikings, 15€ par personne pour les « Tongs Raid » et 10€ pour les « Kids Raid ». Une réduction de 2 € est accordée pour tous les licenciés FFCO. L'engagement est offert pour les moins de 16 ans, grâce à l'aide du Conseil Général du Calvados et son soutien aux raids multi-sports.
- Pour le défi « Vikings », un chèque de caution de 50 euros pour le doigt électronique Sportident.

Un plateau repas est compris après la course du samedi, pour les participants au défi « Vikings ». Possibilité de réserver un plateau pour les « Tongs Raid » au tarif de 6 €.

Les règlements sont à envoyer à : **Philippe Barbier, La Douitée, 14500 VIRE.**

Le chèque doit être établi à l'ordre de « Vir'King Raid ».

Article 5 : MATÉRIELS

- Obligatoires : VTT, casque, téléphone portable, ravitaillements
- Recommandés : compteur VTT, boussole, kit de réparation, couverture de survie.

Article 6 : RESPONSABILITÉS

L'organisateur décline toute responsabilité en cas :

- d'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du concurrent ,
- d'accident provoqué par le non-respect du code de la route,
- de non-respect des consignes des organisateurs ou des signaleurs,
- de la perte ou du vol d'objets ou du matériel ,
- du non-port du casque lors des épreuves de VTT et du Bike and Run.

Article 7 : ASSURANCES

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs. L'organisateur ne répond pas des dégâts ou blessures occasionnées par les participants. Ceux-ci sont couverts par leur propre assurance « dommages-accidents ». Il sera délivré aux participants non licenciés FFCO un pass'orientation , une licence ponctuelle valable pendant la durée de l'épreuve.

Article 8 : CLASSEMENTS et RÉCOMPENSES

Le classement est procédé selon le temps obtenu majoré ou minoré par les bonifications ou pénalités.

Pour le défi « Vikings » :

- La première équipe recevra un trophée « Pierre Percée ».
- Il sera établi un classement « Vikings » masculin, féminin et mixte. Des récompenses seront remises aux trois premiers de chaque catégorie.
- Un lot souvenir sera remis à tous les participants.

Pour le défi « Tongs Raid », il sera établi un classement selon chaque catégorie (masculin, féminin et mixte).

Pour les défis « Kids Raid » et « Tongs Raid » un lot souvenir sera remis à chaque participant.

Article 9 : DISQUALIFICATION ET PÉNALITÉS

Motifs de disqualification :

- non respect du règlement ou non respect du code de la route, non port du dossard.
- absence du port du casque, jugulaire non serrée pendant les épreuves de VTT, de Bike and Run.
- en cas d'injures ou de comportement agressif envers les membres de l'organisation ou autre concurrent.
- non respect du parcours, départ anticipé, ravitaillement externe, comportement anti-sportif.
- non respect de l'environnement (jet de détritus, papiers, bouteilles, emballages barres, de gels, etc ...)

Pénalités :

Chaque balise manquante donne une pénalité de temps, dont les modalités sont détaillées lors du briefing.

Article 10 : RAVITAILLEMENT

Pas de ravitaillement sur le parcours, toutes les épreuves sont en auto-suffisance.

Article 11 : ANNULATION

L'organisation n'effectuera aucun remboursement d'inscription après le 17 juin 2014 pour annulation. En cas de force majeure ou d'obligation réglementaire (ex : tempête, ...), les organisateurs pourront prendre la décision de modifier ou d'annuler l'épreuve. Aucune demande de remboursement de frais d'inscription ne pourra être réclamée dans ce cas.

Article 12 : DROITS À L'IMAGE

Les concurrents s'engagent par leur participation à l'exploitation de leur image par l'association « Vir'king Raid », et la diffusion des photos publiées sous licence CC-BY-NC (reproduction, sans utilisation commerciale).

Infos pratiques :

- Hébergement : Camping gratuit sur place possible
- Restauration : possible sur place par plateau repas le samedi soir au tarif de 6€.